Fédération Française du Sport Adapté

ZONE NORD-EST

Maison des Sports GAIA

142 Avenue Emilie Labussière - 87000 LIMOGES

Tél: 06.15.16.25.10 - E-mail: alice.dunouhaud@sportadapte.fr









Mesdames, Messieurs les Responsables des Associations du Sport Adapté de la Nouvelle-Aquitaine

En partenariat avec **l'Association Courtinoise Sport Culture**, **la station Sport Nature Corrèze** et **le Haute Corrèze Kayak Club**, **la Ligue Sport Adapté Nouvelle-Aquitaine** vous invitent à participer à cet événement :

CHAMPIONNAT RÉGIONAL QUALIFICATIF DE PARA CANOE KAYAK ADAPTÉ

Journée compétitive

MERCREDI 12 JUIN 2024

LAC DE PONTY

19200 USSEL

PROGRAMME SPORTIF PRÉVISIONNEL

09h00 – 10h00 : Accueil des équipes

10h30 – 12h00 : Course de vitesse AB BC CD + Slalom AB sur le Lac de Ponty

Classe: AB (100m) BC - CD (200M)

12h00 – 13h30 : Repas pique-nique tiré de vos paniers

13h30 – 15h30 : Courses de Slalom Classe : BC- CD sur le Diège.

16h00 : Remise des récompenses

INFORMATIONS SPORTIVES

- La Licence compétitive FFSA 2023-2024 est obligatoire.
- Les horaires des courses sont susceptibles d'être modifiés en fonction des effectifs d'inscription
- L'inscription de chaque sportif devra etre accompagnée d'au moins un des diplômes suivants : « test aisance aquatique » « test savoir nager » « test sauv'nage » « Pass nautique »

<u>Contact Responsable Zone Nord-Est de cette compétition</u> : Raphael SOULETIE 06.75.71.38.81















ZONE NORD-EST

Maison des Sports GAIA

142 Avenue Emilie Labussière – 87000 LIMOGES

Tél: 06.15.16.25.10 - E-mail: alice.dunouhaud@sportadapte.fr









FICHE D'ENGAGEMENT - RÉGIONAL PARA CANOE KAYAK ADAPTE

SPORT ADAPTÉ JEUNE- ADULTE Ussel (19) – Mercredi 12 Juin 2024

A renvoyer avant le 3 Juin 2024

A l'adresse suivante : alice.dunouhaud@sportadapte.fr

N° d'affiliation	
et nom de l'Association	
Accompagnateur N° tel + N° licence FFSA	

L'inscription de chaque sportif devra etre accompagnée d'au moins un des diplômes suivants : « test aisance aquatique » - « test savoir nager » - « test sauv'nage » - « Pass nautique »

NOM-PRENOM	Sexe (H/F)	Classification (AB,BC,CD)	N° licence Sport Adapté	Date de naissance- Catégorie d'âges(voir ci-dessous)	Epreuve Vitesse	Epreuve Slalom















ZONE NORD-EST

Maison des Sports GAIA

142 Avenue Emilie Labussière - 87000 LIMOGES

Tél: 06.15.16.25.10 - E-mail: alice.dunouhaud@sportadapte.fr









Règlement de la course de Vitesse et du Slalom:

Les concurrents peuvent s'engager avec des K-MER, kayak fermés ou Sit on Top.

Catégories d'âge Kayak Sport Adapté (tenir compte de l'année civile à la date de l'organisation du championnat)				
Jeunes	- de 16 ans			
Espoirs	- de 21 ans			
Seniors	- de 40 ans			
Vétérans	+ de 40 ans			

REGLEMENTATION - EPREUVE DE SLALOM

LES EPREUVES EN FONCTION DES CLASSES

CLASSE AB

Le tracé est en rivière de classe 1 maximum. Le tracé est composé de 8 à 10 portes facilement identifiables et qui s'enchainent dans le cours naturel de la rivière, sans porte rouge. Le sportif doit pouvoir identifier clairement les portes et ne doit pas avoir besoin de mémoriser le parcours.

Pénalités de 50 secondes en cas de porte ratée.

Toucher une porte est toléré.

L'aide au rembarquement est possible.

Disqualification si le compétiteur ne franchit pas ligne d'arrivée dans son bateau.

CLASSE BC

Le tracé est en rivière de classe 2 maximum, il comporte entre 8 à 10 portes dont 2 rouges. La lecture du tracé doit être simple et ne nécessite pas d'être mémorisé pour être parcouru.

Une porte manquée équivaut à 50 secondes de pénalité.

Une porte touchée équivaut à 2 secondes de pénalité.

L'aide au rembarquement est possible.

Disqualification si le compétiteur ne franchit pas ligne d'arrivée dans son bateau.















Fédération Française du Sport Adapté

ZONE NORD-EST

Maison des Sports GAIA

142 Avenue Emilie Labussière - 87000 LIMOGES

Tél: 06.15.16.25.10 - E-mail: alice.dunouhaud@sportadapte.fr









Classe CD

Le tracé est en rivière de classe 2 avec passages en classe 3, il comporte 14 portes maximum avec 4 rouges minimum idéalement en classe 2. Le tracé demande des compétences de mémorisation, d'anticipation, de capacité à « lire » le courant et de maîtrise des émotions pour être performant.

Une porte ratée équivaut à 50 secondes de pénalité.

Une fiche touchée équivaut à 2 secondes de pénalité.

Disqualification si:

- Le compétiteur ne franchit pas la ligne d'arrivée dans son bateau,
- Aide au rembarquement après dessalage.

REGLEMENTATION - EPREUVE DE VITESSE

LES EPREUVES EN FONCTION DES CLASSES

CLASSE AB

L'épreuve de vitesse consiste à réaliser un parcours de **100 mètres en ligne droite**. En cas de gêne d'un concurrent, le juge arbitre pourra octroyer une pénalité de 10 secondes.

Tout compétiteur qui est responsable d'une collision ou cause des dommages à un autre bateau, ou pagaie, peut être disqualifié.

CLASSE BC

L'épreuve de vitesse consiste à réaliser un parcours de **200 mètres en ligne droite**. En cas de gêne d'un concurrent, le juge arbitre pourra octroyer une pénalité de 10 secondes.

Tout compétiteur qui est responsable d'une collision ou cause des dommages à un autre bateau, ou pagaie, peut être disqualifié.

CLASSE CD

L'épreuve de vitesse consiste à réaliser un parcours de **200 mètres en ligne droite**. Aucunes gênes même temporaire n'est toléré et sera pénalisé de 10 secondes supplémentaires au temps final.

Lorsqu'un concurrent est rattrapé, il doit faciliter le passage du concurrent qui le double.











